



**Syndicat National
des Finances Publiques
Force Ouvrière

Section de l'HERAULT**

CTPL DU 2 JUIN

Déménagement des trésoreries de Montpellier I et Montpellier II : Une occasion à saisir ou une occasion manquée ?

Ce CTPL avait principalement pour objet l'installation des trésoreries de M1 ET M2 respectivement sur les sites de la Paillade et du Millénaire.

Avant d'avoir déclaré la séance ouverte, les représentants CGT ont lu une motion sur la représentativité et ont déclaré qu'en solidarité avec les sections touchées ne pas vouloir participer à compter de ce jour aux réunions sauf les CAP.

Déménagement de Montpellier 2eme division au Millénaire

Pourquoi un déménagement dès le 7 juillet alors que les travaux d'ensemble du site (construction d'une aile supplémentaire destinée à l'accueil commun) ne seront pas achevés avant le printemps 2010 ?

Pour préfigurer la création d'un futur SIP en mars 2010 et pour des raisons de calendrier fiscal nous répond l'administration. Selon elle la cohabitation préalable des agents aura des effets bénéfiques. Nos collègues de M2 prendront place dans un espace précédemment libéré par divers services fiscaux. Pas tout à fait à proximité des secteurs d'assiette comme il l'aurait fallu, ceux ci ayant accueilli récemment d'autres collègues suite à la réforme CDI/CDIF... les réformes s'empilent. Une installation provisoire « guichet caisse » sera mise en place en attendant la construction de l'aile dédiée à l'accueil.

L'administration nous a présenté les plans du futur ensemble « Millénaire » nous assurant avoir respecté les recommandations d'ergonomie et les chartes « métier » en vigueur. De même elle estime avoir veillé à la concertation avec les agents, point sur lequel nous reviendrons dans le paragraphe consacré à Montpellier I.

FO-DGFIP 34 est vigoureusement intervenu sur le problème de restauration de ce site, situé à moins d'1km d'un point de restauration collective (IBM) et en conséquence non éligible aux titres restaurant (et l on sait l'énergie qu'il faut déployer pour arracher à l'administration des titres restaurant).

FO-DGFIP 34 REVENDIQUE LA CONSTRUCTION SUR PLACE D UN RESTAURANT

ADMINISTRATIF POUR LES 108 agents concernés au quotidien. (+les agents en formation).

En effet la fréquentation de la « cantine » d'IBM se révèle peu avantageuse en terme financier et impose une pause méridienne d'une heure au moins. L'arrivée de personnel supplémentaire risque d'aggraver les temps d'attente, au préjudice en particulier des collègues ne pouvant moduler leurs horaires.

La Direction se dit prête à appuyer cette demande auprès de la DPAEP. Dont acte !

Déménagement de Montpellier 1ere division à la Paillade

La Trésorerie de Montpellier I devrait s'installer dans les locaux du CDI de la Paillarde mi janvier 2010 en préfiguration de la création du SIP correspondant. Pour cela l'ICE et divers services communs devront être transférés à Chaptal ce qui dégagera les locaux nécessaires.

L'administration nous a présenté les plans du futur SIP, profitant du réaménagement pour faire disparaître les inconvénients actuels en matière d'accueil et de sécurité.

La Direction, ayant visité les lieux' estime que nos collègues y seront parfaitement logés.

Reconnaissons que ceux ci ont bien été associés à la réflexion sur leurs conditions de réinstallation; mais au bout du compte ce n'est pas leur projet qui a été retenu, jugé trop cher pour une plus value insuffisante... l'administration ne tenant pas vraiment à engager des travaux.

FO a obtenu une nouvelle visite des locaux par les agents après le départ des ICE, il sera peut être alors possible d'espérer un petit mieux (une couche de peinture ou le changement de quelques dalles ...).

Après tout nous dit la direction il s'agit d'occasion et non de neuf, d'ailleurs est il raisonnable de faire miroiter aux agents une amélioration de leurs conditions de travail qui leur sera finalement refusée pour cause d'économies budgétaires...

FO s'est fait l'écho du ressentiment des agents face à ces comportements. Curieuse manière de motiver ceux à qui l'on impose un changement fonctionnel et géographique alors qu'ils n'ont rien demandé.

La propagande ministérielle nous promet monts et merveilles à coup de réunions, discours, ateliers, convocations, invitations et groupes de travail divers. Cette vision idyllique ne résiste pas à la réalité d'une fusion où précipitation remplace délais de réflexion, où les économies escomptées priment sur le sort des agents et le service rendu au public. Les collègues de Montpellier I et II en font l'expérience en temps réel.

Une occasion manquée pour l'administration de se monter à hauteur de ses ambitions.

Nous avons interpellé la Direction sur le cas de la Trésorerie de Castelnaud, car « on ne nous dit pas tout ». Il semble que la situation des sites atypiques soit en ce moment même à l'étude.

Mais nous ne sommes pas dupes et la manière sournoise avec laquelle la Direction opère dans ce dossier est pour nous inacceptable.

Pour toutes les raisons ci-dessus la délégation FO a bien entendu voté contre la ré- installation de Montpellier I et II

AUTRES POINTS A L ORDRE DU JOUR

Dispositif de substitution aux journées comptables pour l'année 2009

L'application de ce dispositif fait bénéficier pour 2009 à tous les agents du département de Hérault

(qui ne sont pas au forfait) de 2 jours à prendre en autorisation d'absence : le 13 juillet (la notion de pont naturel est caduque) et le 2 novembre. Rappelons que FO avait vigoureusement protesté au

niveau national contre la suppression des jours « comptables ».

Pas de vote

Mise en place des horaires variables à la Trésorerie des Matelles :

Après s'être assuré que les temps horaires d'ouverture au public n'étaient pas remis en cause et que le principe emportait l'adhésion de tout le personnel, la délégation *FO-34 a voté pour.*

Horaires variables liés à la mise en place de la D L U

Bien que la DLU ne soit pas officiellement créée, des SIP existent déjà. Pour St PONS et Bédarieux les 2 seuls agents concernés voteront d'ici peu; SETE et BEZIERS ont déjà leurs propres horaires variables.

Une réflexion est en cours sur la notion de service au sein de la future DLU : elle s'analyserait en terme de « site » l'un autour de la TG l'autre à Chaptal. Les horaires variables seront implantés par site.

QUESTION DIVERSES : AUTRES INTERVENTIONS FO

FO-DGFIP 34 a souligné à de nombreuses reprises les conditions de travail pénibles des agents de la TG depuis le début des travaux (poussière et bruit). L'administration a affirmé en être consciente et a fait remonter auprès des responsables les dysfonctionnements observés et les nuisances qui en ont découlé. Les zones tampons seraient désormais respectées. La phase la plus difficile serait passée d'après elle. A la demande des organisations syndicales, Monsieur PAOLINI inspecteur hygiène et sécurité visitait d'ailleurs ce jour la TG.

FO-DGFIP 34 a aussi évoqué les problèmes que semblent poser la restauration sur le site de Chaptal, restauration en liaison froide J+1 avec la cantine de la TG. Cette solution ne semble pas convenir à tous les agents. L'administration la considère comme une restauration collective réglementaire et n'envisage pas d'autre alternative.

La délégation FO au CTPL du 02 juin :

Fabienne CARA, Bernadette JAGA, Gisèle SAWCZUK-AMOUROUX, Michel LOUGNON,
Eric LAFFITTE, Luc DARRAS